

Bruxelles, 25 avril 2016

## Note aux réviseurs agréés

## Note 2016-3

Chères confrères.

Concernant : Circulaire FSMA 2016-02 du 24 février 2016 relative à la fonction d'actuaire désigné auprès des IRP

Vous trouverez en annexe une copie des présentations qui ont été commentées par la FSMA et l' IABE lors de la session d'information destinée aux actuaires désignés qui a eu lieu ce lundi 21 mars.

Cette session avait pour objet la <u>circulaire FSMA 2016 02</u> du 24 février 2016 relative à la fonction d'actuaire désigné auprès des IRP.

\*\*\*\*

N'hésitez à m'adresser, ou à un autre membre du Comité de direction ou Ingrid DE POORTER (ingrid.depoorter@degroote-deman.be), vos éventuelles questions ou remarques à propos du contenu de la présente communication.

Jean-François Hubin

Président